



Distr. générale
15 avril 1999
Français
Original: anglais/français

Commission du droit international

Cinquante et unième session

Genève, 3 mai-23 juillet 1999

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Nomination à des sièges devenus vacants après élection

Note du Secrétariat

Additif

I. Liste des candidats

1. Après l'établissement de la liste des candidats, parue sous la cote A/CN.4/494/Add.1, le Secrétariat a reçu la candidature suivante :
M. Salifou Fomba (Mali).
2. La notice biographique du candidat est présentée à la section II ci-après.

II. Notice biographique du candidat

Salifou Fomba (Mali)

Né le 17 juin 1954 à Dioïla (Mali).

Marié, père de trois enfants.

Fonctions actuelles

Professeur de droit international à l'Université du Mali.

Conseiller technique chargé des organisations internationales au Ministère des affaires étrangères et des Maliens de l'extérieur.

Consultant du Comité international de la Croix-Rouge.

Expert du Programme d'assistance technique au bénéfice des pays tiers et dans le cadre de l'aide humanitaire ou alimentaire de l'Union européenne.

Fonctions exercées dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire

Au plan international

1994

Nomination le 26 juillet par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en qualité de membre de la Commission impartiale d'experts sur le Rwanda établie conformément à la résolution 935 (1994) du Conseil de sécurité, chargée d'examiner les informations concernant les violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire du Rwanda, y compris d'éventuels actes de génocide. Nomination faite sur la base des critères définis par le Secrétaire général dans son rapport (S/1994/879) du 26 juillet 1994 sur la constitution d'une commission d'experts adressé au Conseil de sécurité, à savoir : les qualifications professionnelles des experts, en particulier dans les domaines des droits de l'homme, du droit humanitaire, du droit pénal ainsi que leur intégrité et leur impartialité.

Désignation comme Rapporteur de la Commission impartiale d'experts.

Participation pendant quatre mois (d'août à novembre) aux travaux d'analyse des informations et d'enquête sur le terrain, notamment au Rwanda et dans certains pays voisins.

Rôle très actif dans la collecte des preuves quant aux violations graves du droit international humanitaire et aux actes de génocide commis contre le groupe ethnique tutsi par des éléments hutus.

Contribution importante à l'analyse des aspects juridiques concernant les questions de la responsabilité pénale individuelle et de la juridiction appropriée dans le cas du Rwanda.

Contribution remarquable à l'élaboration des deux rapports soumis au Conseil de sécurité le 4 octobre 1994 (S/1994/1125) et le 9 décembre 1994 (S/1994/1405).

Depuis 1994

Membre du réseau «Droits fondamentaux de la personne humaine» de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), Université des réseaux d'expression française (UREF).

Participation à plusieurs rencontres scientifiques portant notamment sur les droits civils et politiques.

Au plan national**1992-1993**

Conseiller juridique au Ministère malien des droits de l'homme.

Rôle important dans la conception et la mise en oeuvre de la politique nationale de promotion et de protection des droits de l'homme.

Depuis 1997

Professeur chargé de l'enseignement du droit international humanitaire à la faculté de droit de l'Université du Mali.

Affiliations

Membre de l'Association malienne pour le droit international humanitaire.

Membre de l'Association malienne des droits de l'homme.

Membre de l'Observatoire de la démocratie et des droits de l'homme.

Membre de l'Observatoire des droits de la femme et de l'enfant.

Principales publications sur les droits de l'homme et le droit humanitaire

Rapport intérimaire de la Commission d'experts de l'ONU sur le Rwanda établie conformément à la résolution 935 (1994) du Conseil de sécurité (S/1994/1125) (en qualité de Rapporteur).

Rapport final de ladite commission d'experts (S/1994/1405) (en qualité de Rapporteur).

Les droits fondamentaux de la personne humaine, 1996.

Le concept d'humanité en droit international, 1988.

Les droits de l'homme à l'aube du XXI^e siècle : bilan et perspectives, 1995.

Le droit au développement en tant que droit de l'homme, 1997.

Le Comité des droits de l'homme de l'ONU et son oeuvre, 1997.

Le principe de la liberté électorale en droit international africain : consécration et contrôle, 1995.

Les mécanismes procéduraux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, 1991.

L'ONU crée un Haut Commissariat aux droits de l'homme, 1994.

Aide au développement et respect des droits de l'homme, 1993.

Quarante-cinq ans après la Déclaration universelle : l'attitude du Mali à l'égard des droits de l'homme, 1993.

Le droit d'ingérence humanitaire : à propos de l'action de l'ONU en Somalie, 1992.

Aide au développement de la démocratie : la CEE et la lutte contre l'enrichissement frauduleux des dirigeants des pays du groupe d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), 1993.

L'expulsion des Maliens de France : les droits et devoirs des Gouvernements français et malien, 1991.

L'affaire des Maliens de l'esplanade de Vincennes à Paris à la lumière du droit international, 1992.

Le comportement des Maliens à l'étranger et la responsabilité de l'État en matière de protection diplomatique, 1992.

À propos de l'assassinat de cinq enfants maliens au Congo : les droits et devoirs des Gouvernements malien et congolais, 1994.

L'affaire des enfants maliens du Congo à la lumière de la Convention des Nations Unies de 1990 sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille, 1994.

L'affaire du Consul suisse tué au Mali : les droits et devoirs du Mali, du Consul et de la Suisse, 1995.

Le procès «Crimes de sang» de l'ancien Président du Mali et de ses 32 coaccusés, 1993.

À propos de l'affaire Bozano : la France condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour mauvaise conduite lors d'une procédure d'expulsion, 1991.

Visas et cartes de séjour dans les pays de l'Europe sans frontières de 1993, 1993.

À propos des crimes contre l'humanité, 1992.

Un tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, 1993.

Vers un tribunal pénal international permanent, 1993.

Le projet de cour criminelle internationale permanente de la Commission du droit international des Nations Unies, 1995.

Le Code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, un texte historique, 1996.

La Commission d'enquête de l'ONU sur le génocide au Rwanda, 1997.

Droit international humanitaire et opérations de maintien de l'ordre, 1997.

L'application du droit international humanitaire et les sanctions en cas de violations, 1997.

Droits de l'homme et conflits ethniques en Afrique : le cas du Rwanda, 1997.

Inventaire de la législation malienne par rapport aux normes du droit international humanitaire, 1997.

La répression des infractions au droit international humanitaire dans la législation malienne, 1997.

La responsabilité de l'État en matière de garantie des droits économiques, sociaux et culturels : nature et limites, 1998.

Fonctions exercées dans le domaine du droit international

Au plan international

De 1992 à 1996

Membre de la Commission du droit international des Nations Unies en qualité d'expert indépendant.

Participation active à toutes les sessions de la Commission du droit international tenues à Genève durant ce quinquennium.

Contribution remarquable aux travaux d'élaboration d'un projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Membre du Groupe de travail sur la cour criminelle internationale permanente. Contribution significative aux travaux de ce groupe.

Depuis 1990

Membre du Tableau international de conciliateurs au titre de la Convention des Nations Unies relative à un code de conduite des conférences maritimes.

Depuis 1993

Membre associé de l'Institut du droit et des pratiques des affaires internationales de la Chambre de commerce internationale de Paris.

Membre de la Société africaine de droit international et comparé.

Au plan national

Depuis 1985

Professeur de droit international public et privé à la faculté de droit de l'Université du Mali à Bamako.

Chargé de cours magistraux et de travaux de recherche portant sur divers aspects du droit international.

De 1992 à 1993

Conseiller juridique au Ministère des Maliens de l'extérieur.

Titres universitaires

1983

Doctorat en droit international obtenu avec la mention «très bien» à l'Université de Caen (France).

1979

Diplôme d'études approfondies en droit international obtenu à l'Université de Rouen (France).

1978

Maîtrise en droit public obtenue à l'École nationale d'administration de Bamako.

1974

Baccalauréat série Lettres classiques, Lycée Prosper Kamara de Bamako.

1984

Boursier de l'Académie de droit international de La Haye. Certificat d'assiduité en droit international public.

1989

Boursier du Gouvernement français, certificat de formation des conseillers en perfectionnement obtenu à l'Institut d'administration des entreprises de Toulouse (France).

1989

Boursier ONU/UNITAR du programme de perfectionnement en droit international. Certificat d'assiduité en droit international public et privé, Académie de droit international de La Haye. Certificat de droit international délivré par la Commission du droit international des Nations Unies à Genève.

Connaissance des langues

Français : maîtrise parfaite.

Anglais : notions.
